

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 425

présenté par

M. Villani, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Orphelin, Mme Batho, Mme Forteza,
M. Chiche, M. Taché et Mme Bagarry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8 QUATER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.